



Comité consultatif public mixte (CCPM)

Comité Consultivo Público Conjunto (CCPM)

Joint Public Advisory Committee (JPAC)

## **SESSION DU CCPM N° 95-4**

12 et 13 octobre 1995

### **Compte rendu de discussion**

Les membres du Comité consultatif public mixte (CCPM) se sont réunis les 12 et 13 octobre 1995, à Oaxaca, au Mexique, pour y tenir une session ordinaire. La *liste des participants*, l'*ordre du jour*, l'*ébauche du programme de travail de la CCE 1996* et la *résolution du Conseil 95-10* figurent aux annexes A, B, C et D respectivement.

### **COMMENTAIRES DU PRÉSIDENT**

Dans le cadre de ses commentaires, le président :

- rappelle l'importance de la session publique préparatoire et de la session régulière du Conseil qui aura lieu le lendemain;
- étant donné que M. Gilles Lamoureux est appelé à siéger aux sessions des représentants suppléants et du Conseil, Mme Manon Pepin assumera le rôle de secrétaire pour cette session.

### **ADOPTION DU L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION N° 95-4 (12 et 13 octobre 1995)**

1. L'*Ordre du jour* est adopté tel qu'il est présenté.

### **COMPTE RENDU DE DISCUSSION DE LA SESSION N° 95-3 (24 et 25 août 1995)**

Le *Compte rendu de discussion* est adopté tel qu'il est présenté. Cependant on souligne que la traduction espagnole n'est pas tout à fait satisfaisante.

Le *compte rendu de discussion* sera déclassifié et distribué aux membres du CCPM, au Conseil et au Secrétariat, ainsi qu'aux présidents des comités consultatifs nationaux (CCN) et des comités consultatifs gouvernementaux (CCG).

**Suivi : Secrétaire**

## **SESSION PUBLIQUE PRÉPARATOIRE**

Ce sujet a fait l'objet de discussions au sein du Comité et lors de la rencontre avec les représentants suppléants.

- Mme Beatriz Bugeda résume l'exposé qu'elle compte présenter au nom du Secrétariat lors de la session publique préparatoire. Elle expliquera le mandat et le programme de la CCE et elle mettra l'accent sur la participation des groupes non-gouvernementaux qui ont participé aux diverses activités de la Commission au cours de la dernière année;

**Suivi: Secrétariat**

Mme Patricia Hayes engagée, comme consultante, par le Secrétariat pour organiser la logistique de la session publique préparatoire informe les membres du Comité du processus qui a été retenu.

Lors de la session avec les représentants suppléants, les membres du CCPM ont recommandé:

- d'annoncer au public présent les résultats de la session à huis clos du Conseil avant que les ministres rencontrent les médias. Il est suggéré que celles-ci rencontrent le public à la fin de la session publique préparatoire et par la suite que la conférence de presse ait lieu;
- de s'assurer que le public ait suffisamment de temps pour échanger avec les membres du Conseil.

Ces propositions ont été retenues par le Conseil.

**Suivi : Conseil**

## **ÉCHANGE DE POINTS DE VUE AVEC DES OBSERVATEURS DU CHILI**

À l'invitation du CCPM, des représentants de *Comision Nacional del Medio Ambiente* la (CONAMA) Messieurs Carlos Piña et Leonel Sierrelta viennent échanger leur point de vue avec les membres du Comité. Les représentants exposent les faits suivants:

- les questions environnementales dépassent les frontières. C'est pourquoi tous les thèmes qui touchent l'environnement doivent faire appel à la coopération. Même si le Chili ne partage pas de frontières communes avec les pays membres de l'ALÉNA, cela ne doit pas limiter les possibilités d'échanges;

- des efforts très importants en vue d'améliorer la situation environnementale du Chili ont été effectués au cours des dernières années, particulièrement en ce qui a trait à l'harmonisation des lois sur l'environnement. De plus, le gouvernement chilien a adopté un plan d'équité sociale afin d'aider les personnes plus économiquement dépourvues à atteindre les objectifs régissant le développement durable;
- bientôt des actions concrètes devront être entreprises afin de maximiser la participation de la population aux questions environnementales afin entre autres de traiter les questions de santé publique et d'économie d'énergie.

Ces propos sont repris lors de la rencontre avec les représentants suppléants.

Suite à cette discussion, les membres du CCPM expriment leur volonté de travailler en collaboration avec le CONAMA. Leur représentant propose de poursuivre éventuellement cet échange au Chili.

**Suivi: Président**

### **PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CCE 1996**

Ce sujet a fait l'objet de discussion au Comité et lors de la rencontre avec les représentants suppléants.

Le Secrétariat présente le document révisé de *l'ébauche du programme de travail de la CCE 1996*. Suite à la présentation, certains items sont soulevés dont:

- la volonté des membres du CCPM de participer aux projets et faire ainsi profiter la Commission de leurs expertises respectives;
- le nombre de projets doit être restreint afin de concentrer les efforts et obtenir des résultats concrets. Toutefois, il est suggéré d'inclure trois nouveaux thèmes soit: l'environnement urbain, le développement durable et le rôle du secteur privé;
- les membres souhaitent être régulièrement informés des activités reliées au programme. Ils aimeraient également recevoir les rapports reliés aux projets;
- la diffusion d'information au public est primordiale. Pour se faire, on se doit de transmettre à une plus grande échelle l'information. Toutefois, il ne faut pas se limiter aux technologies informatiques (courrier électronique ou Internet). D'autant plus que le Mexique n'a pas facilement accès à ces nouveaux moyens de communication;
- une adresse de courrier électronique spécifiquement attribuée au CCPM serait approprié.

**Suivi : Secrétariat**

### **PRÉPARATION DE LA RENCONTRE AVEC LE CONSEIL**

Afin de préparer la rencontre du 13 octobre avec le Conseil, les membres discutent du rôle du Comité. On réaffirme certains points dont:

- l'importance pour le CCPM d'être suffisamment impliqué afin de pouvoir jouer son rôle de conseiller auprès du Conseil;
- le regret des membres de ne pas avoir été davantage impliqué dans la préparation des résolutions qui seront soumises au Conseil le 13 octobre;
- la volonté de participer au contenu du programme de la CCE et contribuer aux divers projets mis de l'avant par le Secrétariat;
- la nécessité de recevoir sur une base régulière davantage d'informations de la part du Secrétariat;
- la proposition d'avoir à la disposition des membres du CCPM, une personne permanente qui aura comme principale fonction d'assumer la liaison entre eux, le Secrétariat et les autres instances de la Commission.

En préparation à la rencontre privée avec le Conseil, trois sujets de discussion sont proposés soit:

- de faire part au Conseil de la session publique préparatoire;
- de discuter du rôle du CCPM;
- de commenter la rencontre entre les observateurs invités de la CONAMA et les membres du CCPM.

**Suivi: Président**

La *résolution du Conseil 95-10* "Approbation des lignes relatives aux communications sur les questions d'application visées aux Articles 14 & 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement" se trouve en Annexe D. Prendre note que ce document est sujet à ratification par les ministres.

**Suivi: Conseil**

## **SESSION INFORMELLE AVEC LES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS**

Le président du CCPM transmet aux représentants suppléants les points suivants en ce qui trait à la session publique préparatoire et la Session publique du Conseil.

- on doit faire en sorte que le public puisse connaître le résultat de la session huis clos du Conseil avant que les ministres rencontrent les médias. Il est suggéré que les ministres rencontrent le public avant la conférence de presse;
- il faut s'assurer que le public puisse avoir suffisamment de temps pour échanger avec les ministres lors de la session régulière avec le Conseil;

Il est alors convenu que les ministres rencontrent le public à la fin de la session publique préparatoire et que comme convenu il y ait des échanges lors de la session régulière du Conseil.

Les représentants suppléants informent les membres du CCPM que les ministres comptent faire au moins quatre annonces au public soit:

1. Gestion rationnelle des produits chimiques;

2. Déclaration d'intention pour la coopération dans le domaine des changements climatiques et de la mise en oeuvre conjointe;
3. Accès du public à l'information environnementale;
4. Création du Fonds nord-américain pour l'environnement.

Par la suite le président exprime le point de vue des membres du CCPM sur le rôle du Comité.

Prendre note que suite à la rencontre informelle avec les ministres, le Conseil mandate le CCPM sur trois dossiers spécifiques soit de:

1. conseiller le Conseil sur le *Rapport du réservoir Silva* et soumettre un avis d'ici 90 jours soit le 12 janvier 1996;
2. conseiller le Conseil sur le *Programme de travail de la CCE 1996* proposé par le Secrétariat;
3. proposer les critères et les paramètres qui régiront le nouveau Fonds nord-américain de l'environnement.

**Suivi: CCPM**

## **PROCHAINES SESSIONS DU CCPM**

Les membres adoptent le calendrier suivant :

7-8 Décembre 1995: Session du CCPM, endroit à déterminer

## **CLÔTURE**

Dans le cadre des ses commentaires de clôture, le président souligne l'importance de la session publique préparatoire et la session publique du Conseil.

La session est levée à 18 h30, le 12 octobre 1995.

Rédigé par Manon Pepin  
Le 15 novembre 1995



*Comité consultatif public mixte (CCPM)*

*Comité Consultivo Público Conjunto (CCPM)*

*Joint Public Advisory Committee (JPAC)*

Annexe A

**SESSION 95-4 DU CCPM - LES 12 ET 13 OCTOBRE 1995**

**Liste des participants**

**CANADA**

Louise Comeau  
Michael E. Cloghesy  
Jacques Gérin  
Rosemarie Kuptana

**MEXICO**

Francisco José Barnes  
Guillermo Barroso  
Jorge A. Bustamente  
María Cristina Castro

**ÉTATS-UNIS**

Peter Berle  
Jean Richardson  
John D. Wirth

**OBSERVATEURS**

Amanda Atkinson (Bureau de M. Dan Morales)  
Carlo Piña (CONAMA)  
Leonel Sierralta (CONAMA)  
Angela Stadel (Bureau de Mme Rosemarie Kuptana)